



L'APRES COVID au travers du prisme européen

Viviane MEYER : ancien fonctionnaire européen, carrière dans de nombreuses directions générales de la Commission, dont relations extérieures, comme manager de projets d'aide aux pays en post - communisme, agriculture, éducation, Service du Porte-Parole, Inspection générale des Services, Chargée de mission, détachée auprès des services du Premier ministre en France, Expert au Ministère des Affaires Étrangères, au Secrétariat Général du Gouvernement, Intervenant ENA sur la gouvernance de l'UE.

C'est en ordre dispersé que nos différents pays ont pris la mesure de la menace, c'est de façon non coordonnée qu'ils entreprennent d'en desserrer les contraintes.

Les institutions européennes **n'ont pas de compétence** en matière de politique sanitaire. Les États membres ont toujours allégué que cela relevait de prérogatives nationales. C'est donc une « **compétence d'appui** » comme précisé dans le traité de Lisbonne : « *elle ne peut intervenir que pour soutenir, coordonner ou compléter les actions d'État.* »

L'enjeu sera la mise en œuvre une stratégie européenne concertée et efficace en matière sanitaire et économique.

Le Défi : une réplique européenne de solidarité.

Comment : via la **BCE** (Banque Centrale Européenne des 19 pays ayant adopté l'€) a sorti l'artillerie lourde en débloquant **1000 milliards d'Euros**, et marquant ainsi une forte détermination.

Aide financière de l'UE : de **540 milliards d'€**

Elle se décline ainsi :

- ⇒ **240 milliards d'€** débloqués par le Mécanisme Européen de Stabilité (MES) = outil de gestion de crise pour la zone €, (les Néerlandais se sont adoucis quant aux conditions pour en bénéficier, pour les États les plus demandeurs).
- ⇒ **100 milliards d'€** pour soutenir le financement du chômage partiel dans les États membres.
- ⇒ **200 milliards d'€** prêtés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour des projets d'investissement publics et privés;
- ⇒ **Suppression des droits de douane et de TVA sur les importations provenant de pays tiers**, pas de restrictions en matière de co-financement par des plafonds.
- ⇒ **Utilisations des fonds structurels disponibles** et d'investissement européens.

Politique de Solidarité via la Commission Européenne :

- **Programme « SURE »** (Support to mitigate Unemployment Risks in Emergency) initié par la Commission européenne garantira les plans nationaux de soutien à l'emploi des États membres en leur permettant notamment d'obtenir des prêts « *à des conditions avantageuses* », pour « *couvrir les coûts directement liés à la création ou à l'extension des régimes nationaux de chômage partiel* ». L'objectif est clair : limiter au maximum les renvois, afin que les entreprises soient prêtes à rebondir aussi vite que possible, une fois le confinement terminé ;
- **Programme « Horizon 2020 » 79mM d'€** programme de la recherche et de l'innovation. Il concentre ses financements sur la réalisation de trois priorités : l'excellence scientifique, la primauté industrielle et les défis sociétaux ;
- Création de « **couloirs verts** » **pour** laisser passer les marchandises essentielles aux frontières (notamment sans perception de droits de douane et TVA pour marchandises hors UE)

Politique de Coopération Médicale et Scientifique dans l'UE

- Fin mars 2019, l'UE a lancé un **programme DISCOVERY** qui a pour objectif une recherche médicamenteuse faite en collaboration avec 10 pays dont la FR, BE, NL, LU, DE, SP. Le volet français est coordonné par l'INSERM. 4 Traitements sont à présent à l'étude. C'est là l'exemple même d'une coopération Européenne rapprochée. Cela sera donc un partage des données trouvées
- Dès le 30.01.2020 l'Union a lancé un **appel à propositions afin de trouver un vaccin** et cela dans tous les laboratoires européens.;
- **des hôpitaux tchèques et allemands ont soigné des malades français**, que des médecins roumains ont sauvé des vies en Italie, que du matériel médical envoyé de Lituanie vers l'Espagne ;

l'UE a aidé tous les États membres à rapatrier ses citoyens qui étaient bloqués à l'étranger. Cela aussi c'est la tâche de l'Union Européenne.

Soulignons que, au sein de l'Europe, notre modèle social français a joué son rôle d'amortisseur par tout ce que le système français offre (indemnité, chômage, aides ..), et par ses hôpitaux à haute compétence et tous ceux qui s'y dévouent, même si nous avons géré une pénurie de maques et autres matériel médical.. D'autres pays n'offrent pas des ressources et des aides sociales, à hauteur de ce qui est fait en France : la Pologne ou encore l'Italie ou l'Espagne. La législation nationale dans les pays de l'UE est bien différente en matière sociale. D'autres pays font ils mieux ? DE certes, mais ceci grâce aux Länder (pas de pouvoir centralisé fort !). Soyons reconnaissants à cette France qui nous protège même si nous pensons sa réponse pas toujours à la hauteur de nos aspirations.

PROPOSITIONS

1ère proposition : coordination européenne en matière de santé. Donc une coopération renforcée¹. Cette procédure leur permettrait de progresser, selon des rythmes et des objectifs différents. Dans le cadre européen, ce processus permettrait une réponse adaptée et efficace dans des délais assez courts.

Cette coordination s'articulerait par :

- ⇒ ***la mise en commun les résultats des laboratoires, et de la mutualisation des recherches***, en dehors de toute concurrence intra-européenne. Cela a déjà commencé avec le programme **DISCOVERY**
- ⇒ ***L'approvisionnement en médicaments*** : 80% des principes actifs proviennent actuellement d'Asie, ainsi que 40% des médicaments finis. Les États européens doivent se doter d'une capacité de production et de distribution de médicaments sur le sol européen pour une indépendance sanitaire, donc une relocalisation de la production s'impose..
- ⇒ ***un stock européen de médicaments et de matériels médical***. (La France, a quant à elle a aussi tristement « négocié » son savoir -faire et a bradé un fabuleux tissu industriel notamment en « aidant » à monter et à développer des entreprises, usines en Chine, dont nous dépendons actuellement.) soit remobiliser nos forces vives en France et dans les pays de l'UE pour nos industries, laboratoires....
- ⇒ ***Élaboration des plans d'urgence épidémiologiques***. En fait, constituer une réserve stratégique médicale, notamment financée par la BCE.

Tel serait la réponse la plus solidaire et la plus efficace conformément aux principes de l'Union avec un enjeu de complémentarité entre les acteurs concernés pour les objectifs recherchés.

¹ C'est une procédure par laquelle un minimum de neuf États membres de l'Union européenne sont autorisés à établir une coopération sans la participation des autres pays de l'UE.

2eme proposition : **l'adoption d'une vraie politique industrielle et commerciale** ne pourra se faire sans une ambition commune partagée. Cette reprise ne devrait pas creuser un déséquilibres dans la zone Euro, véritable problème compte tenu de la diversité économique et sociale des pays de l'UE. Elle pourrait se décliner autour de prêts massifs voire des subventions vers des secteurs sinistrés tels les transports (dont aéronautique), le tourisme, la restaurant, l'hôtellerie. Une attention particulière sera portée sur certaines entreprises qui se sont effondrées qui représentent des proies attirantes pour des prédateurs étrangers.

D'autre part il est à redouter l'«*effet domino*» pour toute l'Europe. Il ne faut pas que la crise économique se mue en crise politique dans l'UE et que donc la mise en œuvre de plans de relance soient trop inégaux. Les mesures appropriées doivent donc aussi être prises au niveau européen. C'est probablement une opportunité pour que l'Europe montre clairement la solidarité et la solidité dont elle peut faire preuve

3ème proposition : **Une géopolitique stratégique européenne et ordonnée notamment à l'égard de la Chine.**

La Chine s'étant révélé un catalyseur pour faire émerger **des initiatives communes européennes** sur des questions aussi essentielles que le filtrage des investissements, la 5G, les politiques industrielles. Des réflexions stratégiques sont menées dans nombre de capitales.

Adoption par un processus décisionnel « léger »

Toutes ces propositions sous-tendent au niveau européen, l'adoption d'un **processus décisionnel « allégé »**, qui ne devrait pas requérir l'unanimité, mais un **vote à la majorité qualifiée**². (Le vote à la majorité qualifiée est essentiellement facilité l'approbation par le Parlement Européen et le Conseil des Ministres de l'UE et donc à la mise en œuvre concrète des mesures approuvées.)

Cependant, notre interdépendance n'occulte pas le souhait des États de garder une indépendance nationale pour ce qui relève du régalién ou des politiques strictement nationales.

La **subsidiarité** s'applique pleinement dans tous les États-Membres soit **uniquement gérer à l'échelle européenne** ce que chaque pays ferait moins bien seul.

Déconfinement au niveau européen

La Commission aurait voulu éviter une levée du confinement en ordre dispersé, impossible à mettre en œuvre bien entendu. Elle n'a pas d'autorité en la matière, et chaque pays réagit en fonction du calendrier qu'il met en place. Il faudra de toute évidence ne pas faire rebondir la pandémie dans l'espace Schengen, cela sera aussi un défi des prochaines semaines.

La grande question qui obsède tous les responsables européens, est l'équilibre entre la santé et/ou l'économie soit : *« A quel moment les conséquences du confinement en termes d'inégalités, d'emploi, d'éducation, d'impact psychologique, deviennent-elles plus dangereuses que le virus lui-même ? »* Le déconfinement est certes l'opération la plus périlleuse pour tous les États. Augurons de la sagesse des citoyens pour éviter un retour dramatique de la pandémie.

L'Après déconfinement, question du retour de la libre circulations des personnes et des biens

Seules les mesures approuvées au niveau européen seront appliquées. Par exemple les vols intra-européens ne pourront reprendre qu'après accord au niveau européen. C'est un accord essentiel pour une reprise vitale de l'économie. La fermeture des frontières a aussi entraîné, la remise en question du

² au moins **55% des États membres** expriment un vote favorable. Cela correspond à 14 sur 27 Les États membres qui soutiennent la proposition **représentent au moins 65% de la population de l'UE.** Procédure la plus courante dans UE.

fonctionnement de l'espace Schengen et du marché unique. Des questions se posent aux EM, s'agissant des frontaliers, ou de travailleurs qui devront se déplacer dans l'espace Schengen.

Concevoir un »Après « pour une vie citoyenne consciente et confiante?

Ce confinement est aussi l'occasion pour nous de revenir vers nos essentiels que nous avons perdu au profit d'un « consumérisme » inutile et qui souvent cache une angoisse de vie devant un futur si aléatoire.

Les citoyens européens devront « *se réinventer* ». Là s'inscrit ce que l'Europe peut apporter à cette notion qui ordonnera un nouveau mode de vie protecteur mais aussi dynamique, solidaire entre nous et aussi vers les autres pays.

Cette solidarité existe merveilleusement maintenant mais elle doit perdurer. **Augurons que les mesures sociales, sanitaires et économiques puissent s'imposer dans l'UE.** Nous avons appris que l'imprévisible peut devenir probable.

Des stratégies et des choix vertueux s'imposeront : entre libéraux, étatiques, économistes, écologistes. **L'Europe doit confirmer sa place dans la compétition mondiale** et renforcer son modèle européen, notamment face à la Chine.

La France dans l'Europe, dont elle est un des pays fondateurs, doit rejouer une partition essentielle avec des priorités qui s'inscrivent dans la continuité du temps long.

La France avait un peu perdu la main mais elle a pleinement repris conscience de son rôle essentiel dans l'UE. Nous avons notamment un Commissaire Européen engagé, compétent, responsable et respecté par ses pairs.

La France sera au centre de l'échiquier Européen et portera notre futur national et européen au plus haut.

Entendons l'avertissement de cette pandémie, si diabolique qui nous a frappé tous de par le monde, et profitons pour développer une conscience commune, ainsi que des réponses appropriées, car cette pandémie n'avait certes aucune frontière.

« L'Europe avance toujours dans les crises » Jean Monnet

Viviane MEYER